



Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme

# **CAHIER DE CHARGES**

**ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DU  
CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL DE PABOS MILLS  
ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA  
SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE LA GLISSADE**

**NOVEMBRE 2021**

# Ville de Chandler

Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme

---

---

## APPEL D'OFFRES

---

---

La Ville de Chandler demande des soumissions publiques pour les services d'entretien et de surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade.

Les documents de soumissions sont disponibles aux bureaux administratifs du Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme (aréna) au 55, rue Ste-Famille à Chandler durant les heures de bureau, soit de 8h à 12h et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 8h à 12h le vendredi. Pour les soumissionnaires intéressés, des visites sont possibles sur rendez-vous. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, vous pouvez communiquer avec monsieur Glenn Clément, directeur, au 418-689-3307, poste 222.

Les soumissions, sous enveloppes scellées et portant la mention « **Soumission Centre multigénérationnel de Pabos Mills** » devront être postées ou déposées à l'Hôtel de ville de Chandler au bureau du directeur général, au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler (Québec) G0C 1K0, le ou avant le **25 novembre 2021 à 11h00**. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11h05 le même jour à l'hôtel de ville de Chandler.

La Ville de Chandler ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**DONNÉ À CHANDLER, ce 16 novembre 2021.**

**ROCH GIROUX,**  
Directeur général

# **CAHIER DE CHARGES**

---

Cahier de charges relatif au dépôt de soumissions en prévision d'un contrat pour l'entretien et la surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade

Les soumissionnaires devront pour et au nom de la Ville de Chandler, respecter les directives suivantes :

## **1. OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE**

- 1.1 Exercer un rôle de surveillance et de contrôle à l'intérieur du Centre et à l'extérieur pendant les heures d'ouverture.
- 1.2 Effectuer les tâches d'entretien ménager appropriées du local et à l'extérieur du bâtiment (les coûts pour les articles et les équipements nécessaires pour l'entretien sont assumés par LA VILLE).
- 1.3 Effectuer les réparations mineures des équipements et accessoires lorsque nécessaire (le coût du matériel nécessaire sera assumé par LA VILLE).
- 1.4 Voir à l'application des règlements déjà établis.
- 1.5 Exploiter et gérer le service de la cantine à son compte et percevoir 100 % des revenus de celle-ci.
- 1.6 Faire approuver le personnel engagé par le directeur du Service du développement du sport, de la culture et du récréotourisme avant l'embauche.
- 1.7 Respecter les heures d'ouverture établies. Réf. : article 1.12.1 sauf pour les congés spéciaux ou en cas de mauvais temps et ce, avec l'approbation du directeur du Service des loisirs et de la culture.
- 1.8 Préparer la glace en début de saison.
- 1.9 Maintenir une surface glacée sécuritaire et convenable pour les utilisateurs.
- 1.10 Voir au déblaiement de la patinoire et de la glissade avec le petit souffleur à neige de LA VILLE lorsqu'il y a dix (10) centimètres et moins d'accumulation de neige.

1.11 Lorsqu'il y a plus de dix (10) centimètres d'accumulation de neige, un équipement requis pour déneiger sera autorisé par le directeur du Service du développement du sport, de la culture et du récréotourisme et les coûts seront assumés par LA VILLE.

1.12 Recueillir auprès des usagers les coûts de location de glace.

## **2. HORAIRE**

Heures d'ouverture pour le Centre multigénérationnel :

Lundi..... 16h00 à 20h00  
Mardi..... 16h00 à 20h00  
Mercredi..... 16h00 à 20h00  
Jeudi ..... 16h00 à 20h00  
Vendredi ..... 16h00 à 20h00  
Samedi ..... 10h00 à 20h00  
Dimanche..... 10h00 à 20h00

### **Fermeture durant la période des Fêtes:**

24, 25 et 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier

### **Horaire de la période des fêtes et de la semaine de la relâche scolaire :**

Ouverture de 10h00 à 20h00

**Prévoir des heures additionnelles lors des congés scolaires établies par le Service du développement du sport, de la culture et du récréotourisme.**

## **3. MANQUEMENTS**

3.1 Droit de résiliation

3.2 Si le soumissionnaire fait défaut de respecter les dispositions des présentes de ce protocole, le soumissionnaire sera considéré en défaut et LA VILLE pourra mettre fin à la présente entente.

## **4. GARANTIE**

La période d'exploitation du Centre multigénérationnel de Pabos Mills est du 2<sup>ième</sup> lundi de décembre au 3<sup>ième</sup> vendredi de mars de l'année suivante.

# VILLE DE CHANDLER

## ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DU CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL DE PABOS MILLS ET PRÉPARATION, ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE LA GLISSAGE

### FORMULAIRE DE SOUMISSION

Nom du soumissionnaire	
Adresse (adresse rurale, ville, code postal)	
Téléphone et cellulaire	
Adresse courriel	
No T.P.S. (si nécessaire)	
No T.V.Q. (si nécessaire)	
Signature	

Montant de la soumission :

\$ _____ pour 1 an (toutes taxes incluses)
Le _____ 2021.

\* Le montant de la soumission doit indiquer le prix total pour une période s'échelonnant du 2<sup>ième</sup> lundi de décembre 2021 au 3<sup>ième</sup> vendredi de mars 2022. De plus, le montant devra inclure toutes les taxes applicables en vigueur.